Les documents à préparer

Deux listes pratiques pour ne rien oublier avant le départ.

À mettre dans la valise

À prendre avec soi le jour du départ

- [] Copie de la carte d’identité et de la carte d’invalidité
- [] Carte Vitale et carte de mutuelle à jour
- [] Copie des ordonnances
- [] Traitements pour la durée totale du séjour

À fournir avec le dossier

Documents à remettre pour l’inscription

- [] Fiche médicale
- [] Copie des ordonnances en cours
- [] Copie du projet personnalisé ou synthèse du vacancier
- [] Attestation CPAM et mutuelle
- [] Copie de la carte d’invalidité
- [] Tout document qui vous semble important

! Important : La fiche médicale et les ordonnances en cours peuvent être envoyées séparément, le même jour, à l’attention du « Service médical ».

Seuls les dossiers complets seront pris en compte et traités.

Tous les documents demandés doivent être fournis avec le dossier.